



N° 65 · mai 2002 · version française

Commission
Internationale
pour la
Protection
des Alpes

Internationale
Alpenschutz-
kommission

Commissione
Internazionale
per la Protezione
delle Alpi

Mednarodna
komisija za
varstvo Alp

Allemagne
Autriche
France
Italie
Liechtenstein
Slovénie
Suisse



Le nouveau réseau de la CIPRA

alpMedia

Chère lectrice, cher lecteur

alpMedia, le nouveau service d'information de la CIPRA, a été lancé le 15 mars de cette année – avec un bulletin d'information hebdomadaire et un nouveau site Internet. alpMedia propose des informations ciblées sur les Alpes, tirées de sources sûres: un service à la fois actuel, rapide, international et embrassant un vaste choix de thèmes.

Mais, pas de souci!: avec cette nouvelle prestation de services, la CIPRA ne va pas devenir une agence de presse politiquement correcte. Nous maintenons les plates-formes qui nous permettent d'exprimer les opinions et les analyses de la CIPRA: le CIPRA-Info, les brèves et le site Internet de la CIPRA, ainsi que nos publications. La langue de bois n'y trouvera pas sa place.

Vous pouvez imaginer, chère lectrice, cher lecteur, que l'édition d'un bulletin d'information hebdomadaire en plusieurs langues, la constitution d'une banque de données très fouillée pour un site Internet et le suivi de ce site coûtent très cher. La CIPRA remercie l'Office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage d'avoir financé un avant-projet dans ce sens. Le fonctionnement d'«alpMedia» est rendu possible grâce au soutien très généreux de la Fondation MAVA Stiftung à Montricher (Suisse).

Nous vous souhaitons une agréable lecture de notre bulletin hebdomadaire et bien des découvertes sur le site alpMedia.net!

*Andreas Götz,
directeur de CIPRA-International*



Editorial

Le bulletin d'information d'alpMedia fournit des renseignements objectifs sur tous les thèmes en rapport avec les Alpes. Le site Internet va encore s'étoffer pour devenir une véritable mine d'informations sur les Alpes. On y trouvera tous les articles du bulletin, mais aussi des comptes rendus généraux, des dossiers, des annonces de manifestations, les références d'ouvrages spécialisés et bien d'autres choses encore. Un outil de recherche très perfectionné vous aide naturellement à trouver toutes les informations désirées.

SOMMAIRE



● Alpmidia

4 Le nouveau réseau de la CIPRA

● Transports

6 Les nouvelles transversales alpines ferroviaires vont-elles créer des capacités inexploitées?

7 Les voies de communication entrent les écosystèmes alpins

Moins de trafic de poids lourds sur l'A13!

Refus de l'Initiative sur les transports au Liechtenstein

● Convention alpine

8 Du nouveau pour la Convention alpine?

● Livre blanc/ Liste noire

9 Centrale de chauffage à distance à Bruneck

Projet d'extension des domaines skiables sur glacier dans le Pitztal

● Actualités

10 Le processus engagé en faveur des Alpes – un exemple pour d'autres régions de montagne?

Controverse autour du plateau de Gottesacker

Formation et tourisme durable

11 Wilfred «Alpinus» Richter – un hommage

Une étude réfute les thèses avancées par le projet Alpetunnel

Journées culturelles alpines de Thusis

● Divers

12 Le rôle des organisations non gouvernementales dans les régions de montagne



alpMedia.net: des informations sans frontières

Le nouveau réseau de la CIPRA

alpMedia.net, le nouveau service d'information de la CIPRA, est maintenant en ligne, après plusieurs mois d'intenses préparatifs.

Réd. Qu'est-ce qui est essentiel à l'«ère de l'information» à laquelle nous appartenons? Une gestion professionnelle du flot d'informations, à savoir la récolte, le traitement, la formulation et la diffusion des informations. Pour rester dans la course, il faut être rapide tout en accordant une extrême importance à la fiabilité et à la crédibilité des sources d'information et en préservant la transparence.

Tels sont les objectifs d'alpMedia.net. Il s'agit d'un site Internet fournissant des informations sur le développement durable dans les domaines d'activité suivants: population/culture, développement territorial, économie, sol/géologie, eau, environnement/nature/paysage, agriculture, forêt, tourisme/sport, transports, énergie et déchets. Ces informations concernent en premier lieu les Alpes, mais elles peuvent aussi toucher d'autres régions de montagne d'Europe et du monde, telles que les Pyrénées, les Carpates, l'Himalaya, le Caucase et les Andes.

Une plate-forme en plusieurs langues

En cette Année internationale de la montagne, notre service d'information représente une plate-forme idéale pour accomplir un travail dans le domaine du développement durable, par-delà les frontières nationales. alpMedia.net s'adresse à tous ceux qui possèdent des informations et souhaitent les voir diffusées – et à tous ceux qui sont à la recherche d'informa-

tions. Le public cible d'alpMedia.net est constitué par les ONG travaillant dans tous les domaines d'activité de la Convention alpine, dans l'espace alpin et dans d'autres régions de montagne du monde. Les données mises à disposition intéressent aussi tous ceux qui effectuent des recherches sur des thèmes relatifs aux Alpes, que ce soit dans un cadre scolaire, universitaire ou professionnel (journalistes, par ex.).

Le site Internet peut être consulté en allemand, en italien, en français, en slovène et, pour un certain nombre d'informations, en anglais également. Toutes les personnes qui s'intéressent au développement durable des régions de montagne, même à l'extérieur des Alpes, peuvent y accéder. alpMedia.net dépasse ainsi les frontières entre les pays alpins, mais aussi entre les continents.

Des bulletins d'information hebdomadaires

Le bulletin d'information hebdomadaire, auquel on peut s'abonner gratuitement, constitue un élément essentiel d'alpMedia.net. Les nouvelles sont publiées sous une forme concise, afin de donner un premier aperçu de l'actualité. Le bulletin fournit également des informations détaillées, souvent accompagnées d'illustrations et de liens vers d'autres sites.

Les données recueillies peuvent aussi être consultées durant un délai relativement long et indépendamment de l'actualité récente. Toutes les informations ayant fait l'objet d'une publication sont mises à disposition sur ce site et peuvent donc être retrouvées en tout temps. Les nouvelles des bulletins sont également archivées.

A part les nouvelles d'actualité, des informations sous d'autres formes sont également proposées, comme des dossiers, des annonces de manifestations, des publications, des documents, des listes de liens.

La rubrique «dossiers» comprend un ensemble d'informations sur certains thèmes choisis, en rapport avec les Alpes. Un dossier se compose de présentations générales, d'articles et de liens sur le thème traité. A la rubrique «manifestations», un agenda répertorie les événements prévus prochainement dans l'espace alpin. La rubrique «publications» est surtout consacrée à la présentation des nouvelles parutions. Par ailleurs, une vaste banque de données sur la littérature consacrée aux Alpes est également

Page d'accueil du site
www.alpmedia.net
avec la liste des thèmes



publiée – les ouvrages sur différents thèmes peuvent être retrouvés par une recherche dans les archives. On rend ainsi cette littérature – surtout de la «littérature grise» – accessible à un large public qui n'en aurait peut-être pas eu connaissance sans cela. Sous la rubrique «documents», nous publions des documents relatifs aux Alpes comme des traités internationaux, des textes de l'UE (livres blancs ou verts, par ex.), des documents importants sur le plan national, les protocoles de la Convention alpine, etc. Une longue liste de liens complète l'offre d'informations en ligne.

Afin de faciliter la tâche des différents groupes cibles, une recherche détaillée sous toutes ces rubriques peut être effectuée. Les utilisateurs et utilisatrices ont plusieurs possibilités devant eux: ils peuvent faire une recherche thématique en fonction d'un ou de plusieurs thèmes ou mots-clés. Il leur est aussi possible de se limiter à des régions ou à des pays précis. En outre, on peut aussi effectuer une recherche en fonction d'un auteur précis et d'une période de publication limitée, ainsi qu'en fonction d'une manifestation définie et/ou d'une date et d'un lieu de manifestation.

Au terme de plusieurs années d'expérience, un réseau solide

Le but de la CIPRA est de constituer, sur l'ensemble de l'espace alpin, un réseau stable de sources d'informations et de canaux de diffusion. Ces informations sont notamment fournies par les «agents d'information» de la CIPRA dans chaque pays alpin.

Le grand avantage de la CIPRA est qu'elle peut recourir à un réseau de sources et d'échange d'informations, constitué tout au long d'un travail de plusieurs années dans la région alpine, par l'intermédiaire notamment de ses représentations nationales. On assure ainsi l'acquisition d'informations sur tout l'espace alpin. Par ailleurs, cette collaboration de plusieurs années garantit également la qualité des informations fournies. C'est là un atout appréciable dans le flot actuel d'informations.

alpMedia.net se distingue par son caractère international et plurilingue, par son approche plurithématique et par la complétude de ses données. Ce site offre également l'avantage d'une actualisation en continu des informations et d'un archivage des données, assurant leur accessibilité en tout temps.

Avec alpMedia.net et ses informations ciblées, actuelles et rapides sur les Alpes, un nouveau média est né.

www.alpmedia.net

La phase préparatoire et la première année d'exploitation d'alpMedia.net ont été et sont financées par la fondation MAVA pour la protection de la nature à Montricher, en Suisse. La fondation MAVA entend faire connaître l'importance des Alpes en tant que source et réservoir de biodiversité.

Dans le cadre de l'avant-projet pour alpMedia.net, la CIPRA a reçu de l'Office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) les fonds qui ont permis de financer les travaux de base nécessaires à la mise en route de ce service d'information.

Le bulletin d'informations hebdomadaire en quatre langues est un outil important d'alpMedia



07/2002

26 avril 2002

Séparer la culture de la population ?

La Convention alpine prévoit un protocole d'application "Population et culture". Cependant, les Etats contractants envisagent actuellement de remplacer ce protocole, qui aurait une valeur légalement contraignante, par une déclaration politique. Par ailleurs, la présidence italienne du groupe de travail "Population et culture" souhaite traiter ces deux thèmes séparément. [lire page 1](#)

L'Alemagna toujours en discussion

Lors de la 21ème réunion du Comité permanent de la Conférence alpine les 15 et 16 avril, l'Italie déclarait qu'elle entendait ratifier le protocole "Transport" et ne plus réaliser que des projets routiers en accord avec lui. Or, il est maintenant question de renégocier ce protocole. [lire page 2](#)

Spectacle en plein air sur le glacier du Rettenbach

En 218 avant J.-C., Hannibal traversait les Alpes depuis l'Espagne avec son armée et ses éléphants, pour marcher sur Rome. Il aurait probablement été surpris par le spectacle donné le week-end passé au glacier du Rettenbach, à Sölden (A)... [lire page 2](#)

Séparer la culture de la population ?

La Convention alpine prévoit un protocole d'application "Population et culture". Cependant, les Etats contractants envisagent actuellement de remplacer ce protocole, qui aurait une valeur légalement contraignante, par une déclaration politique. Par ailleurs, la présidence italienne du groupe de travail "Population et culture" souhaite traiter ces deux thèmes séparément.

Lors de la 21ème réunion du Comité permanent de la Conférence alpine, les 15 et 16 avril à Bolzano, quelques Etats ont montré qu'ils étaient favorables à une déclaration politique en lieu et place d'un protocole "Population et culture". La CIPRA y voit un mépris de la Convention alpine, qui promet à la population un protocole juridiquement contraignant. La première réunion du groupe de travail "Population et culture" a eu lieu les 23 et 24 avril à Sirmione. Ce groupe de travail doit rédiger un rapport provisoire pour la 7ème Conférence alpine des 19 et 20 novembre 2002. L'Autriche, Monaco, l'UE et un grand nombre d'organisations observatrices n'ont même pas participé au groupe de travail. Le projet du président Federico Lotterberger prévoyait une répartition en deux protocoles intitulés d'une part "Population et souveraineté territoriale" (comprenant des recommandations et des obligations) et d'autre part "Population et identité culturelle". Cette proposition a cependant été mal reçue par les parties contractantes présentes et par la CIPRA. Selon elles, on risquerait ainsi de négliger les aspects socio-écologiques et socio-économiques et de n'accorder de la valeur qu'à des thèmes comme les minorités linguistiques et les paysages culturels historiques. Ces thèmes sont certainement d'un grand intérêt mais ne peuvent à eux seuls constituer la base d'un protocole aussi riche et complexe que le prévoit la Convention cadre. Dans ces circonstances, la présidence a décidé de se concentrer sur la rédaction d'un rapport provisoire pour le prochain comité permanent de la Conférence alpine. De leur côté, les parties contractantes et les observateurs vont faire parvenir leurs idées à la présidence et esquisser les thèmes à traiter dans un protocole "Population et culture".

Sommaire

Séparer la culture de la population ? 1

L'Alemagna toujours en discussion 2

Nouvelles transversales alpines : problèmes techniques et problèmes de budget 1

Allemagne : des améliorations dans le trafic ferroviaire régional et à grande distance 2

Spectacle en plein air sur le glacier du Rettenbach 2

«A-haut sur la montagne» en Valais 3

„Unternehmen.V“: des cartes topographiques pour illustrer le développement durable dans le Vorarlberg 3

Suisse : un engagement accru en faveur des agglomérations 1

Divers 1

Rectificatif 1

Agenda 1

Le bulletin d'information - alpMedia • Un service d'information hebdomadaire de la CIPRA

Page 1

Les nouvelles transversales alpines ferroviaires vont-elles créer des capacités inexploitées?

Le trafic des poids lourds à travers les étroites vallées alpines s'accroît sans cesse, contrairement au trafic de marchandises par le rail qui continue de stagner. De nouveaux tunnels ferroviaires peuvent-ils apporter une solution à ce problème?

L'ouverture du tunnel sous la Manche a donné un nouvel essor aux projets de longs tunnels ferroviaires, dans l'espace alpin également. Les tunnels de base à travers les chaînes de montagne réduisent considérablement les temps de déplacement et contribuent à une meilleure utilisation du rail pour le trafic de marchandises.

Le projet «AlpTransit» en Suisse a connu un développement particulièrement important. Depuis plusieurs années, les machines de chantier forent la roche du Lötschberg et du Gothard. Selon les plans officiels, le nouveau tunnel de base du Lötschberg, long de 34,6 km, sera ouvert au trafic en 2006, celui du Gothard, qui mesurera 57 km, en 2011. Tandis que les travaux au Lötschberg avancent dans les délais prévus, on s'attend au Gothard à un retard d'un à deux ans.

Des débats politiques prolongés ont précédé ces travaux de construction, portant d'abord sur le tracé puis sur le financement des nouvelles transversales ferroviaires. Toutes les controverses ne sont pas encore réglées. La population uranaise se bat toujours pour que la nouvelle ligne ferroviaire soit déplacée dans la montagne. Et l'industrie des poids lourds s'efforce de contrecarrer le financement des transports publics.

La question du tracé idéal s'est réglée en Suisse par un jugement de Salomon: afin de tenir compte des intérêts régionaux du Valais et du Tessin, on s'est décidé pour deux transversales ferroviaires, qui permettent de mieux répartir le trafic et de réduire les goulets d'étranglement dans les zones d'affluence.

Le coût du projet «AlpTransit» est budgété à environ 10 milliards d'euros. Les nouvelles lignes sont financées en majeure partie par les revenus de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP). La RPLP impute aussi aux poids lourds une partie des coûts externes dus aux accidents, à la pollution atmosphérique et au bruit. Depuis janvier 2001, les poids lourds s'acquittent de cette taxe sur tout le réseau routier suisse.

La politique suisse des transports, favorable au rail, bénéficie d'un large soutien populaire. Le peuple suisse s'est prononcé quatre fois en faveur du rail: en 1992, en adoptant le principe des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA), en 1994 en votant pour l'Initiative des Alpes et, en 1998, en acceptant la RPLP et le projet sur le financement des transports publics.

Les capacités de transport ferroviaire dans le cadre d'«AlpTransit» seront de 60 millions de tonnes par année. Seront-elles entièrement exploitées? Cela dépend moins de l'infrastructure que des conditions cadres ménagées par la politique des transports. Non seulement les prix du rail et de la route doivent s'harmoniser, mais il faut aussi que le rail propose des offres sûres et attractives pour toute la chaîne de transport dans le trafic international des marchandises. Sans un software approprié, le meilleur hardware ne sert à rien!

Au début, les organisations environnementales témoignaient de beaucoup de scepticisme à l'égard des grands projets ferroviaires en Suisse. Il a fallu attendre que le transfert de la route au rail du trafic de marchandises à travers les Alpes soit inscrit dans la Constitution suisse avec l'adoption de l'Initiative des Alpes, pour dissiper quelques doutes. Il en subsiste cependant: en effet, actuellement un tiers au moins des capacités ferroviaires pour le trafic à travers les Alpes reste encore inexploité. Il est nécessaire que les autorités responsables de la politique des transports et les chemins de fer eux-mêmes montrent effectivement comment ils envisagent transférer le trafic marchandises de la route sur le rail.

Andreas Weissen, président de CIPRA-International

Réd. Afin d'accélérer le transfert du trafic des poids lourds sur le rail, l'Initiative des Alpes propose la création d'une **bourse des droits de transit à travers les Alpes**. Cet instrument conforme à l'économie de marché servira à vendre aux enchères un nombre préalablement déterminé de trajets de poids lourds en transit. La vente aux enchères générera un coût, qui, ajouté aux autres frais de transport, mettra le prix du transport au même niveau que le prix du transport par chemin de fer.

Les voies de communication enterrent les écosystèmes alpins

Réd. Aujourd'hui, on avance souvent des arguments écologiques pour justifier la construction de nouveaux tunnels. Le tracé rectiligne du tunnel, sa pente régulière au contraire de celle des routes tortueuses des Alpes, permettent d'économiser une grande quantité de carburant, de réduire les gaz d'échappement, etc. Ces arguments écologiques sont surtout prétexte à défendre des intérêts économiques importants.

La construction de chaque tunnel perturbe profondément l'équilibre montagnard, et surtout le niveau de l'eau contenue dans la montagne. Il faut que des sources se tarissent sur les alpages exploités, au cours de la construction du tunnel, pour que l'on se rende compte qu'on a bouleversé un équilibre fragile. Le niveau de l'eau contenue dans la roche qui longe la route baisse souvent jusqu'au niveau de l'assise du tunnel. Plus tard, les eaux qui s'infiltrèrent dans le tunnel sont encore drainées et évacuées, pour éviter qu'elles n'endommagent l'ouvrage.

Par ailleurs, il faut éliminer les énormes quantités de roche et de gravats résultant du percement du tunnel.

Moins de trafic de poids lourds sur l'A13!

La surcharge actuelle de trafic sur la route du San-Bernardino impose que l'on prenne très rapidement des mesures appropriées à même de limiter à moyen terme le trafic des poids lourds sur l'autoroute suisse de l'A13 et de le réduire à plus long terme. Outre des mesures de régulation et des contrôles au San Bernardino, il importe de ne pas doubler le tunnel du Pfänder ni de construire une bretelle de raccordement S18 dans le Vorarlberg. Ces deux réalisations amèneraient une augmentation du trafic de marchandises à

Refus de l'Initiative sur les transports au Liechtenstein

Les citoyens et citoyennes du Liechtenstein ont refusé à 54.5% des voix l'«Initiative sur les transports». L'article constitutionnel proposé avait pour but d'appliquer aux transports des critères écologiques, économiques et sociaux et de ne pas tolérer de nouvelle augmentation des capacités dans le trafic de transit. Avec ce refus, le peuple a laissé passer une chance de mettre en place une gestion durable du trafic. Le gouvernement du Liechtenstein n'avait pas soutenu cette

Lorsque la roche est solidement intégrée dans la montagne, elle offre peu de prise à l'eau. Mais une fois déversés en un immense tas, les gravats détachés offrent une surface importante et irrégulière aux précipitations. Leurs métaux lourds tout à fait inoffensifs lorsqu'ils se trouvent dans la roche sont lavés par les pluies et entraînés dans les eaux souterraines. Ce risque géogène existe à toutes les étapes de la construction du tunnel. L'utilisation d'explosifs pendant le percement (nitrates, nitrites) produit en outre des quantités plus ou moins importantes de substances polluantes qui peuvent aussi pénétrer dans les eaux souterraines par l'intermédiaire des éboulis.

Enfin, lors de chantiers d'envergure, il faut trouver un terrain à proximité qui puisse servir de décharge. Il arrive souvent que de petites vallées soient sacrifiées à cet usage ou que des dépressions dans le terrain soient remplies de gravats. Il faut bien trouver où caser le million de mètres cubes de gravats résultant d'un tunnel moyen de 5 km de long.

travers les Alpes sur l'E43, qui se prolonge en Suisse avec l'A13. C'est pourquoi 33 groupements de citoyens et organisations environnementales des régions situées le long de l'A13 défendent leurs intérêts au sein du comité «Stop au transit sur l'A13».

Infos: stefangrass@spin.ch ou <http://www.vcs-gr.ch/netzwerka13/e43.html>

Stefan Grass,
comité «Stop au transit sur l'A13»

proposition. Le fait est regrettable, car une position forte s'appuyant sur une décision populaire pour faire face aux projets de routes dans le Vorarlberg, aurait été très précieuse. Malheureusement, on n'a pas su voir non plus que cet article aurait signifié une mise en œuvre du protocole «Transports» de la Convention alpine dans la législation nationale.

Alexander Hauri, CIPRA-Liechtenstein

© Gerhard Hornsteiner



Tunnel près de Stengen sur la voie rapide S16 (Arlberg) en Autriche



Doublément du tunnel du Pfänder ou bretelle sur la S18 dans le Vorarlberg: des sas pour le transport des marchandises à travers les Alpes

Du nouveau pour la Convention alpine?

Les ministres de l'environnement des Etats alpins vont décider le 20 novembre prochain de l'emplacement du secrétariat permanent de la Convention alpine. D'ici là, la plupart des membres devront avoir ratifié les protocoles d'application de la Convention alpine.



Réd. La 7^{ème} Conférence alpine, qui réunit les ministres de l'environnement des Etats alpins et de l'UE, aura lieu les 19 et 20 novembre 2002 à Bolzano (I). Elle devra notamment décider de l'emplacement du secrétariat permanent. Bolzano (I), Grenoble (F), Innsbruck (A), Lugano (CH) et Maribor (SI) ont déposé leur candidature. Les dossiers de candidature peuvent être téléchargés depuis le site Internet de la CIPRA.

En cette Année internationale de la montagne, les neuf protocoles d'application de la Convention alpine élaborés jusqu'ici doivent également être ratifiés si possible par toutes les parties contractantes de la Convention alpine. Ces protocoles concernent les domaines suivants: aménagement du territoire et développement durable, protection de la nature et entretien des paysages, agriculture de montagne, forêts de montagne, tourisme, énergie, protection des sols, transports et règlement des litiges.

Méfiance à l'égard des protocoles de la Convention alpine

En Suisse, les milieux de l'économie opposent une forte résistance aux protocoles de la Convention alpine, qu'ils présentent comme un ensemble de mesures de protection inopportunes ayant pour but de mettre les régions de montagne sous cloche. Le Parlement liechtensteinois a décidé la ratification des protocoles le 18 avril. En Allemagne et en Autriche, cette étape est prévue dans quelques mois. Trois mois après leur ratification par trois Etats, les protocoles entrent en vigueur.

Le gouvernement italien a décidé le 7 février de proposer cette ratification au Parlement, mais aucun calendrier n'a encore été déterminé. La Slovénie s'ef-

forcera comme Monaco de mener cette entreprise à bien en 2002 encore. En France, la ratification ne pourra intervenir qu'après les élections parlementaires de cette année; elle risque donc d'être reportée pendant un certain temps encore. La ratification des protocoles par l'Union européenne prend beaucoup de temps en raison de la lenteur de la procédure nécessaire. Pour faire avancer les choses, il faudrait que l'UE s'investisse à nouveau davantage dans le processus engagé en faveur des Alpes. Sans cela, il pourrait devenir toujours plus difficile pour les Etats de l'UE d'utiliser effectivement la Convention alpine pour promouvoir une politique commune de développement durable dans les Alpes.

La population, une question de moindre importance?

La CIPRA demande depuis plusieurs années qu'un protocole «Population et culture» soit enfin rédigé. Une prise de position à ce sujet figure d'ailleurs sur le site Internet de la CIPRA. La dernière conférence des ministres de l'environnement, en octobre 2000, avait uniquement décidé la création d'un groupe de travail chargé de réunir des bases sur ce thème. Différents Etats ont maintenant tendance à vouloir remplacer ce protocole par une déclaration politique des ministres de l'environnement. Ce genre de «soft law» ne serait cependant pas ratifié par les Parlements et n'aurait donc aucun caractère contraignant. La CIPRA est d'avis que ce ne serait pas témoigner beaucoup d'égard à la population de l'espace alpin, que de juger que ce thème ne vaut pas la peine qu'on lui consacre un protocole et de lui donner une forme beaucoup moins officielle. De plus, la Convention alpine s'apprête justement à introduire un mécanisme de contrôle (compliance) afin de mesurer le degré de mise en œuvre des protocoles. Cependant, ce dispositif aurait bien de la peine à vérifier dans quelle mesure une déclaration politique non contraignante est mise en œuvre. La CIPRA va donc continuer de s'engager en faveur d'un protocole «Population et culture».

A la recherche d'une «Commune de l'avenir»

Réd. Le réseau de communes «Alliance dans les Alpes» organise pour la deuxième fois le concours «Commune de l'avenir». Ce concours récompense des communes ayant développé des projets contribuant à la mise en œuvre d'un développement durable, dans l'esprit de la Convention alpine. Trois prix, dotés de 1500 à 4000 €, sont attribués. Pour plus d'informations, se rendre sur le site www.alpenallianz.org ou s'adresser à la CIPRA.

Exemple livre blanc

Centrale de chauffage à distance à Bruneck

La plus grande centrale de chauffage à distance d'Europe utilisant de la biomasse a été mise en service récemment dans la commune de Bruneck au Tyrol du Sud. Une étude d'impact sur l'espace effectuée par l'Académie européenne de Bolzano (EURAC) a servi de base à sa conception.

Par les froides journées d'hiver, on pouvait voir jusqu'ici une épaisse fumée s'échapper des cheminées de Bruneck. Cette fumée ne montait pas très haut. A 100 mètres environ, l'air plus chaud forme une sorte de cloche d'où rien ne peut s'échapper. «Quand on y a ajouté le problème des gaz d'échappement, on a obtenu des valeurs de pollution atmosphérique pires que dans beaucoup de métropoles», soupire le maire de Bruneck, Christian Tschurtschenthaler.

C'est pour cette raison – et parce que Bruneck est l'une des premières communes italiennes à avoir adhéré à l'Alliance mondiale pour le climat – que la ville a décidé voici trois ans de limiter dans la mesure du possible les chauffages à mazout et à méthane et de construire une centrale de chauffage à distance utilisant de la biomasse.

Longtemps avant que le feu vert ait été donné à la centrale de chauffage à distance, l'EURAC fut chargée de réaliser pour ce projet une étude complète de l'impact sur l'espace et une étude d'impact sur l'environnement (EIE). Les impacts économiques, sociaux et culturels du projet ont été examinés dans le cadre de l'étude de l'impact sur l'espace. «Un projet régional tel que celui de la centrale de chauffage à distance de Bruneck a un impact sur le développement de l'habitat et du trafic de même que sur l'économie régionale. Tous les sites ne conviennent pas à ce genre de projets», explique Flavio V. Ruffini, collaborateur à l'EURAC. La construction et le fonctionnement de la centrale de chauffage ainsi que les conséquences pour l'environnement ont ensuite été étudiés dans le cadre de l'EIE, afin de convenir de l'emplacement le plus approprié. L'approche globale qui a été privilégiée lors de la conception du projet a permis encore d'éviter les erreurs de conception de la centrale, les conflits d'exploitation et de réduire les coûts tout au long de la réalisation.

*Sigrid Hechensteiner,
Académie européenne de Bolzano*

© EURAC



La biomasse utilisée par le plus grand chauffage à distance d'Europe provient exclusivement de la région

Exemple liste noire

Projet d'extension des domaines skiables sur glacier dans le Pitztal

Le 14 novembre 2001, le Landtag tyrolien a porté un premier coup à la protection absolue dont bénéficiaient jusqu'ici les glaciers. Dorénavant, il est possible de construire sur des glaciers des installations permettant «le sauvetage de personnes dans une zone frappée par une catastrophe». Après le dramatique accident du tunnel de Kaprun en novembre 2000, on n'a pas manqué d'avancer l'argument de la «sécurité» pour convaincre d'éventuels opposants au projet d'extension du domaine skiable sur le glacier du Pitztal à St. Leonhard (Tyrol).

On voit mal comment les remontées mécaniques des glaciers du Pitztal peuvent justifier un projet de pistes de ski de Mittelbergferner à Mittelberg, à travers l'étroite et dangereuse vallée de Griesstal, au nom de la sécurité. Selon des experts des Alpes, cet aménagement ne permettrait même pas de garantir avec certitude le «sauvetage» de personnes depuis le domaine skiable, comme le demande maintenant l'amende-

ment de la Loi tyrolienne sur la protection de la nature. Par-dessus le marché, les pistes prévues porteraient une atteinte énorme au paysage de la vallée, très appréciée des randonneurs, qui monte depuis le nord dans les Ötztaler Alpen jusqu'à la Wildspitze. La cabane de Braunschweig du DAV, construite il y a 110 ans, serait définitivement vouée au tourisme de masse. Par ailleurs, si ce projet était approuvé, le tronçon du chemin de randonnée de la Via Alpina dans la région du Griesstal, qui va de Mittelberg au village de Vent dans l'Ötztal, en passant par la cabane de Braunschweig, serait complètement détruit. On ne peut en aucun cas attendre des mesures de ce genre d'un projet de mise en œuvre du protocole «Tourisme» placé sous le patronage de la Convention alpine.

Il y a d'autres moyens de résoudre le problème de la sécurité dans le Pitztal.

Peter Hasslacher, Österreichischer Alpenverein ÖAV

© ÖAV, Fachabteilung Raumplanung-Naturschutz



Projet d'extension des domaines skiables sur le glacier du Pitztal

Le processus engagé en faveur des Alpes – un exemple pour d'autres régions de montagne?

En cette Année de la montagne, CIPRA-Allemagne entend souligner l'importance des régions de montagne avec une conférence internationale intitulée «Le processus engagé en faveur des Alpes – un exemple pour d'autres régions de montagne?». Cette conférence aura lieu à Berchtesgaden du 26 au 29 juin 2002.

150 invités provenant surtout de l'espace alpin et de régions montagneuses d'Asie y participeront. La présence du Directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), M. Töpfer, ainsi que des ministres allemands M. Trittin et Mme Künast, témoignent de l'importance de cette manifestation. Les organisateurs sont le PNUE, deux ministères fédéraux allemands, le ministère bavarois de l'environnement et la Société pour la collaboration technique (GTZ).

Cette manifestation a pour but la promotion d'un développement durable dans les régions de montagne autres que les Alpes. Elle prendra pour points de départ concrets les projets de Convention du Caucase et de Convention des Carpates, la Central Asian Mountain Charta et le travail d'ICIMOD (International Centre for Integrated Mountain Development) pour la région Hindu Kuch /Karakorum /Himalaya.

*Andreas Gütthler,
CIPRA-Allemagne et Florian Lintzmeyer*

Fête des 50 ans de la CIPRA: Dans le cadre de la conférence de Berchtesgaden, on fêtera le 50ème anniversaire de la CIPRA le jeudi 27.06.2002, au centre des Congrès de Berchtesgaden, avec une fête internationale sur les cultures alpines. Le gouvernement bavarois organisera une réception à cette occasion.

Controverse autour du plateau de Gottesacker

Réd. L'intervention de différents organismes de protection des Alpes – dont CIPRA-Autriche – pour éviter un nouvel équipement du plateau de Gottesacker dans le Vorarlberg, cette fameuse région karstique des Alpes orientales, a permis de sauver d'un triste destin ce patrimoine naturel extrêmement sensible.

La polémique autour de l'exploitation estivale des installations d'Ifen jusqu'à la station supérieure a duré plus de deux ans. L'exploitant des installations de remontées mécaniques avait déposé des projets d'extension et il souhaitait faire passer la capacité de transport de 2400 à 5700 personnes par heure en hiver. Cet objectif aurait notamment été atteint par la construction d'un télésiège à quatre places et d'une

télécabine à câble unique. Seule l'exploitation estivale de la 2^{ème} section de la télécabine à Hirschegg a été refusée par le district de Bregenz. Un grand nombre d'ONG dont CIPRA-Autriche ont protesté contre cette décision, qui est en contradiction avec les expertises réalisées. L'assemblée annuelle de CIPRA-Autriche s'est prononcée contre un nouvel équipement du plateau de Gottesacker, et plus particulièrement contre une exploitation estivale de la 2^{ème} section des installations d'Ifen.

Après une dernière intervention de l'exploitant des remontées mécaniques en faveur d'une exploitation estivale des installations d'Ifen, le Land de Vorarlberg vient d'y opposer un refus définitif.

Formation et tourisme durable

Le FORUM de formation en environnement (FORUM Umweltbildung) propose, d'entente avec l'Institut pour le tourisme intégratif et la recherche sur les loisirs (ITF) à Vienne, ainsi que CIPRA-Allemagne, une formation continue en cours d'emploi, orientée vers la pratique, qui associe la formation en environnement et l'écotourisme.

Les différentes possibilités d'associer ces 2 thèmes sont présentées au cours de 3 modules traitant des bases de l'éducation à l'environnement et de l'écotourisme, du développement de l'offre dans des régions spécifiques, et portant enfin sur le marketing, les

possibilités de créer des réseaux ainsi qu'une évaluation permettant d'optimiser l'offre.

Ces trois modules ont lieu en juin, en septembre et en décembre 2002 à Salzbourg, en Carinthie et en Bavière. Ils sont destinés à toutes les personnes travaillant dans le tourisme et dans l'éducation à l'environnement. La langue utilisée est l'allemand. 60 euros sont facturés par module. Priorité sera donnée aux personnes s'inscrivant pour trois modules.

Pour de plus amples informations, se rendre sur le site www.umweltbildung.at/projekte/okotourismu.

Wolfgang Kubutsch, CIPRA-Allemagne



© Hans Grabherr

L'exploitation estivale des installations d'Ifen sur le plateau de Gottesacker n'a pas été autorisée

Wilfred «Alpinus» Richter – un hommage

Wilfred «Alpinus» Richter, né le 31 juillet 1945 à Erfurt (D), a succombé à un cancer le 9.1.2002. Il s'est endormi sereinement après avoir lutté avec courage contre la maladie pendant plus d'une année et demie. Wilfred «Alpinus» Richter s'est engagé toute sa vie pour les Alpes. L'un des premiers, il a su comprendre au début des années 90 déjà, l'importance des réseaux internationaux d'acteurs dans le domaine de l'information. Il a fondé le Medien-Netzwerk Alpen, un service d'information spécialisé dans la politique alpine, s'est servi de son travail à la radio européenne «Radio Eviva» (Zurich), consacrée à la musique populaire, pour créer un magazine sur les Alpes comprenant des informations, des interviews et des commentaires sur «les Alpes dans leur entier». Depuis le 1^{er} septembre 1994, il a conçu tous les jours pendant des années «Les Alpes, des nouvelles fraîches à lire

chaque jour à la télévision» pour le télétexte 3sat. La newsletter hebdomadaire sur les Alpes envoyée à plus de 1000 adresses e-mail, qui concrétisait un rêve de jeunesse, faisait toute sa fierté. En 2001, il a créé via Internet le premier journal on line sur les Alpes. Il tirait une fierté légitime de ce travail, mené d'abord en parallèle à son activité professionnelle, puis pour lutter contre ses souffrances. Sa plume était acérée, il ne ménageait ni les politiciens ni les protecteurs de la nature, il secouait et rassemblait tout à la fois les amis des Alpes.

Wilfred Richter était un idéaliste qui s'est battu toute sa vie pour faire reconnaître les Alpes comme un espace de vie particulier.

Peter Hasslacher (Club alpin autrichien)

Fritz Gurgiser (Transitforum Austria-Tirol)

© Isabelle Krainer



Wilfried «Alpinus» Richter

Polémique autour du Lyon-Turin

La réalisation de la nouvelle transversale alpine Lyon-Turin a été intégrée en 1990 dans le «Schéma directeur du réseau européen à grand vitesse» et elle fait depuis lors partie des grands projets d'infrastructures d'intérêt européen. Après qu'Alpetunnel a été chargé de réaliser toute une série d'études, l'Italie a mis l'automne passé la ligne à grande vitesse Lyon-Turin-Trieste sur la liste de ses «projets de construction prioritaires», et le président Berlusconi est même allé jusqu'à dire dernièrement que le début des travaux était imminent.

Ce projet, initialement présenté comme une ligne à grande vitesse, s'est cependant transformé progressivement en une ligne à grand débit conçue surtout pour le trafic de marchandises, qui ne peut guère résister à un examen critique. Un grand nombre de décisions ont été prises sans la participation des habitants du Val Susa, pourtant directement concernés. Les

mesures prévues porteraient un coup fatal à la qualité de vie dans cette vallée, déjà traversée par une autoroute, deux routes nationales et une ligne ferroviaire. La communauté de travail Bassa Valle Susa a commandé sa propre étude sur le projet Alpetunnel et ses effets sur la région. Il ressort clairement de cette étude qu'il était tout à fait possible de moderniser la ligne ferroviaire déjà existante et que la construction d'une nouvelle ligne extrêmement coûteuse, avec toutes les conséquences que cela suppose pour l'environnement, ne se justifie en aucune manière. En outre, prétendre que les voyageurs pourront effectuer le trajet de Turin à Paris en trois heures seulement, alors que les trains de marchandises circuleront sur le nouveau tronçon à une vitesse moyenne de 60 km/h n'est pas défendable.

www.legambientevalsusa.it

Francesco Pastorelli, CIPRA-Italie

Journées culturelles alpines de Thusis

Réd. Les 9^{èmes} journées culturelles alpines de Thusis (Suisse) auront lieu du 2 au 9 juin 2002. Le thème choisi cette année: «Ici et ailleurs. La vie en montagne à travers le monde.» En cette Année internationale de la montagne, il s'agit de considérer l'espace alpin sous une perspective un peu plus large.

Les points forts de ces rencontres:

– «Montagnards du monde» – rencontres avec différentes cultures. Avec des invités provenant de dif-

férentes régions de montagne, comme les Dolomites (ladins), le Kirghizistan, le Tadjikistan et le Bangladesh.

– «Rencontres littéraires au sommet» – lectures et débats sur les montagnes d'ici et d'ailleurs.

– Films documentaires et de fiction sur le thème des montagnes, avec un grand nombre de premières suisses.

On peut trouver le programme détaillé de ces journées sur www.thisis.ch/kulturtag. akt@bluewin.ch.



